

## **Présentation des modalités d'inscription au parcours Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels**

Plus de 20 ans après sa création dans le cadre du programme Erasmus Socrates, la formation professionnelle en Valorisation des patrimoines cinématographiques de l'Université Paris 8, sous forme d'une spécialité du Master Cinéma depuis 2005, entretient une vingtaine de conventions universitaires de mobilité étudiante ainsi que de nombreux liens avec des organismes publics et privés en France et à l'étranger : archives du film, cinémathèques, laboratoires, festivals, sociétés de distribution. Fondée sur la doctrine de Paris 8 selon laquelle l'enseignement du cinéma ne doit pas être seulement théorique mais lié à sa pratique, cette formation garde sa forme et sa force particulières : double formation universitaire et professionnelle (stages de longue durée) et double expérience culturelle, en France et à l'étranger, la deuxième année étant effectuée en mobilité internationale.

### **Projet d'étude**

Les étudiants sont admis sur proposition d'un projet d'étude sur deux ans, professionnel et de recherche, portant sur des problématiques liées aux patrimoines cinématographiques et audiovisuels, de la conservation et restauration à la diffusion, exploitation et programmation, en passant par toutes les formes contemporaines de valorisation, notamment numériques.

Ce projet peut porter sur différents aspects du champ des patrimoines cinématographiques et doit être en accord avec le projet professionnel, c'est à dire en lien avec ses aspects matériels, pratiques et professionnels. Il doit être également pensé avec la mobilité à l'étranger de la deuxième année (en matière de sources à étudier sur place, de stages professionnels : cinémathèques, archives, laboratoire, exploitation, festivals etc.). Il doit surtout être crédible en relation avec les sources identifiées à étudier au cours de deux années et les stages envisagés. Ainsi les projets de création d'archives, de festivals ne pouvant être réalisés dans les deux années du cursus sont à proscrire, même si cela peut être un objectif à plus long terme. De manière générale il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit ni d'un pur projet de recherche (Théorie, Histoire, Esthétique) même si ces approches sont souhaitables de façon associée, ni d'un projet de réalisation de film.

Pour toutes questions s'adresser par mail à Dominique Willoughby, responsable du parcours :

[dominique.fournier-willoughby@univ-paris8.fr](mailto:dominique.fournier-willoughby@univ-paris8.fr)

### **Cursus :**

Le parcours de cette spécialité est caractérisé par le fait que la première année se déroule à Paris 8, et la seconde en mobilité internationale dans un des pays du réseau d'établissements partenaires internationaux de la formation, la dimension multiculturelle étant une spécificité de cette formation et des domaines d'activité de la conservation et de la diffusion du patrimoine cinématographique et audiovisuel. Le parcours comporte deux stages professionnels d'une durée minimale de trois mois, celui de M1 en région parisienne et celui de M2 à l'étranger.

Le programme de chacune des deux années d'études porte sur les quatre axes suivants :

- Histoire, esthétique, théorie du fait cinématographique, filmique et audiovisuel.

- Aspects théorique, méthodologique et juridique des archives.
- Techniques et problèmes de la conservation et de la restauration.
- Programmation, diffusion et valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels.

Un stage de longue durée (trois mois au moins) dans une entreprise de valorisation du patrimoine, une entreprise, un festival, une cinémathèque ou archive du film partenaire, complété par un séminaire méthodologique, fonctionnant comme suivi universitaire des études et du stage.

Au cours des deux stages en Cinémathèque ou entreprise, l'étudiant-e prend connaissance des diverses tâches effectuées normalement dans les archives et des programmes de travaux en cours ; il ou elle peut aussi conduire un programme particulier d'investigation. Dans tous les cas un rapport de stage circonstancié est rédigé par l'étudiant-e et approuvé par la double tutelle de stage.

Au terme de la première année, l'étudiant-e présente un mémoire d'état des lieux de son sujet d'études, présentant clairement problématique et corpus, bibliographie et références des sources consultées ou sollicitées.

N.B. : La mobilité internationale de deuxième année ne permettant pas de session de rattrapage, tous les cours du cursus doivent impérativement avoir été suivis et validés, et leurs notes obtenues avant la soutenance de M1 se tenant courant juin.

Au terme de la deuxième année, l'étudiant présente et soutient un mémoire final problématisé pour l'obtention de son diplôme de Master.

**Les compétences acquises** permettent aux diplômés de travailler dans des archives de films, cinémathèques institutionnelles ou privées, musées du cinéma, laboratoires spécialisés de restauration et de numérisation, festivals, salles de cinéma publiques ou privées, sociétés de distribution et d'édition numérique de films, de VOD, institutions nationales, services du patrimoine et de la diffusion culturelle du cinéma. Le parcours permet également la poursuite d'études en doctorat.

**Stages :** parmi les nombreuses entreprises où se déroulent les stages étudiants, nous mentionnons quelques-unes de celles qui ont déjà accueilli en stages les étudiants du parcours :

- France : Cinémathèque française (collections et festival "Toute la mémoire du Monde"), LTC Patrimoine, Centre Pompidou, Gaumont Pathé Archives, Potemkine, Cinédoc Paris Films Coop, Lobster Films, Eclair Group, ECPAD, Cinémathèque de Bretagne (Brest), Laboratoire L'Image Retrouvée, Les Documents Cinématographiques, salles d'art et essai à Paris et région parisienne (La Filmothèque du Quartier Latin, etc) ...

- International : Cinémathèque suisse (Lausanne), Narodni Filmovy Archiv (Archives tchèques du Film à Prague), China Film Archive (Pékin), Laboratoire de l'ANIM – Cinemateca portuguesa (Lisbonne), Festival « Il Cinema Ritrovato » (Bologne), Musée du Cinéma (Turin), Cineteca Nazionale (Rome), Home Movie (Bologne), Arsenal Institut für Film und Videokunst e.V. (Berlin), Anthology Films Archive (N.Y.), N.Y. Filmmakers Cooperative, Festival du Film d'Art (Montréal), Filmform (Stockholm), Cinémathèque québécoise (Montréal)...

## **Constitution du dossier de candidature au Master Arts – Mention Cinéma et Audiovisuel 1ère année (M1) : Parcours Professionnel : Valorisation des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels (VALO)**

Prérequis : Pour les 3 parcours le pré requis minimal est l'obtention d'une licence « Cinéma et audiovisuel », une licence « Arts du spectacle », ou toute autre licence en lettres, langues ou sciences humaines comportant au moins 50% d'enseignements fondamentaux en études cinématographiques, qui permet l'admission en Master 1 après acceptation de la candidature par la commission pédagogique. Les exigences sont identiques pour les diplômés étrangers de niveau licence.

L'acquisition d'une deuxième ou troisième langue étrangère est nécessaire durant la première année en fonction du pays choisi pour la mobilité de deuxième année.

N.B : le parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels » ne permet pas d'admission directe en M2.

1. Exposition de votre projet de valorisation :
  - Titre et développement argumenté : objet, problématique, méthodes... **5 pages.**
  - Bibliographie, filmographie et sitographie (sites Internet) classées par rapport à votre sujet de valorisation envisagé. Indiquer les textes lus (X) et pas encore lus (0)
2. Description de vos travaux personnels (réalisations, articles, manifestations...), mettant en évidence l'intérêt que représente chacun de ces travaux ainsi que la cohérence de l'ensemble (avec les dates)
3. Indications :
  - Indiquer quel pays de destination est envisagé en deuxième année (mobilité obligatoire toute l'année de M2) se référer à la carte des mobilités sur le site des relations internationales <http://www.univ-paris8.fr/-Mobilite-d-etudes->
  - Indiquer quel type de stages professionnels est envisagé (obligatoires en M1 ET en M2) : programmation, restauration, festivals, expositions
  - Indiquer l'insertion professionnelle future souhaitée
  - Indiquer si une poursuite en thèse est envisagée.